



Photo 195 : Vue large de la vallée de l'Anguillette et vers la ZIP en partie filtrée par la végétation depuis la route voisine du belvédère du Sentier des Celtes



Photo 196 : Paysage bocager du sud-est de l'AER perçu depuis la Voie Verte 3 ; la ZIP est partiellement visible malgré les filtres visuels des haies

Tableau 106 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée

Département	Commune	Nom	Type	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
79	Le Pin	Domaine des Roches Blanches	Jardins	Site Classé	Modéré	La ZIP est très largement masquée par le relief (orientation nord-ouest du coteau, opposée à la ZIP), et par la végétation présente à l'est du domaine (bocage et boisements sur les crêtes) ; une covisibilité partielle et peu marquante est possible depuis la D33.	Très faible	3,2
79	Le Pin	Vallée du Nay	Activités de plein air	-	Très faible	La ZIP est totalement masquée par le relief et la végétation.	Nulle	4
79	Le Pin	Eglise Notre-Dame du Pin	Patrimoine architectural	-	Faible	Des perceptions vers la ZIP sont possibles depuis les abords nord-est de l'église, mais celle-ci reste en partie masquée par des écrans bâtis et végétaux.	Très faible	4
79	Nueil-les-Aubiers	Mémorial du Bois des Chèvres	Patrimoine architectural	-	Très faible	Des vues lointaines vers le sud s'ouvrent depuis les abords du monument, en direction de la ZIP ; les boisements du coteau peuvent la masquer en partie.	Très faible	4,5
79	Cerizay	Le Sentier des Celtes	Activités de plein air	-	Faible	Le relief et le belvédère aménagé permettent des vues ouvertes en direction de la ZIP.	Faible	4,6
79	Cerizay	Domaine de la Roche	Jardins	-	Faible	Le tissu bâti et le tissu végétal autour du parc contribuent à masquer totalement la ZIP.	Nulle	5,6
79	Cerizay	Parc du Puy Genest	Jardins	-	Faible	Le tissu bâti et le tissu végétal autour du parc contribuent à masquer totalement la ZIP.	Nulle	5,8
79	Bressuire	Logis du Puy Blain	Patrimoine architectural	MH Inscrit	Modéré	Depuis l'ouest de l'édifice, le vallon du ruisseau de Clazay ouvre des vues larges vers la ZIP, dont la moitié basse reste masquée par la végétation distante. Depuis les abords du monument, les visibilités et covisibilités potentielles restent relativement partielles et peu marquantes.	Faible	6,4
79	Courlay	La Tour Nivelles	Musée	-	Modéré	Le réseau bocager masque la ZIP depuis les abords du musée.	Nulle	6,4
79	Bressuire	Golf de Bressuire	Activités de plein air	-	Très faible	Des visibilités théoriques sont possibles sur une partie du parcours, mais la ZIP n'est alors que partiellement visible.	Très faible	6,6
79	Bressuire	Chapelle St-Cyprien	Patrimoine architectural	MH Inscrit	Modéré	Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée en raison du relief et du tissu bâti, l'édifice étant situé en fond de vallon dans l'agglomération de Bressuire.	Nulle	7,4
79	Bressuire	Château de Bressuire	Patrimoine architectural	MH Classé	Fort	Depuis l'édifice, implanté sur un promontoire surplombant le Dolo, des vues larges s'ouvrent en direction de la ZIP ; celle-ci reste néanmoins très largement dissimulée par la végétation distante. Depuis la partie est du périmètre de protection, dans le bourg de Bressuire en rive droite du Dolo, quelques vues ponctuelles en terrasse permettent de percevoir la partie supérieure de la ZIP, mais sans réelle covisibilité avec le château, celui-ci restant très peu perceptible.	Faible	7,5
79	Bressuire	Musée de Bressuire	Musée	-	Faible	Une visibilité ponctuelle et partielle de la ZIP est possible depuis la Place de l'hôtel de Ville, devant le musée.	Très faible	8
79	Courlay	Eglise St-Rémi	Patrimoine architectural	-	Faible	Le tissu bâti referme les perceptions en direction de la ZIP depuis les abords de l'église.	Nulle	8
79	Bressuire ; Courlay	Voie Verte 3 - Bressuire - Moutiers-sous-Chantemerle	Itinéraire cyclable	-	Modéré	Le tronçon parcourant l'AER couvre environ 4,5 km ; un tiers environ offre des perceptions potentielles vers la ZIP, bloquées par des talus ou très largement filtrées par le réseau bocager.	Très faible	7,4

IV.5. LES ENJEUX ET SENSIBILITES DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 2 km autour de la ZIP.

IV.5.1. LA DESCRIPTION DES STRUCTURES ET MOTIFS PAYSAGERS

IV.5.1.1. LE RELIEF ET LES COURS D'EAU

Le territoire de l'AEI se situe sur le versant en rive droite du vallon de l'Argent, à proximité de sa source : la rivière elle-même s'écoule au sud-ouest de l'AEI, à une altitude de 180 m environ, tandis qu'au nord-est s'étire une ligne de crête culminant à 235 m environ, qui sépare l'AEI du bassin versant du Dolo. Entre ces deux lignes de forces, qui suivent une orientation sud-est / nord-ouest, le terrain descend en une pente assez régulière, modelé par plusieurs petits affluents de l'Argent. La ZIP s'inscrit sur les pentes, au sommet d'un léger éperon séparant deux de ces cours d'eau secondaires, entre 215 et 225 m d'altitude.

IV.5.1.2. LES CULTURES

La majeure partie du territoire de l'AEI est occupée par des cultures annuelles, qui correspondent à des céréales (blé, maïs, orge...) ou a des oléagineux (colza principalement). Une part importante est également exploitée en prairies, fourragères ou pâturées. Leur répartition ne dessine pas d'occupation particulièrement privilégiée pour l'un ou l'autre de ces usages.

IV.5.1.3. LES BOISEMENTS ET LE BOCAGE

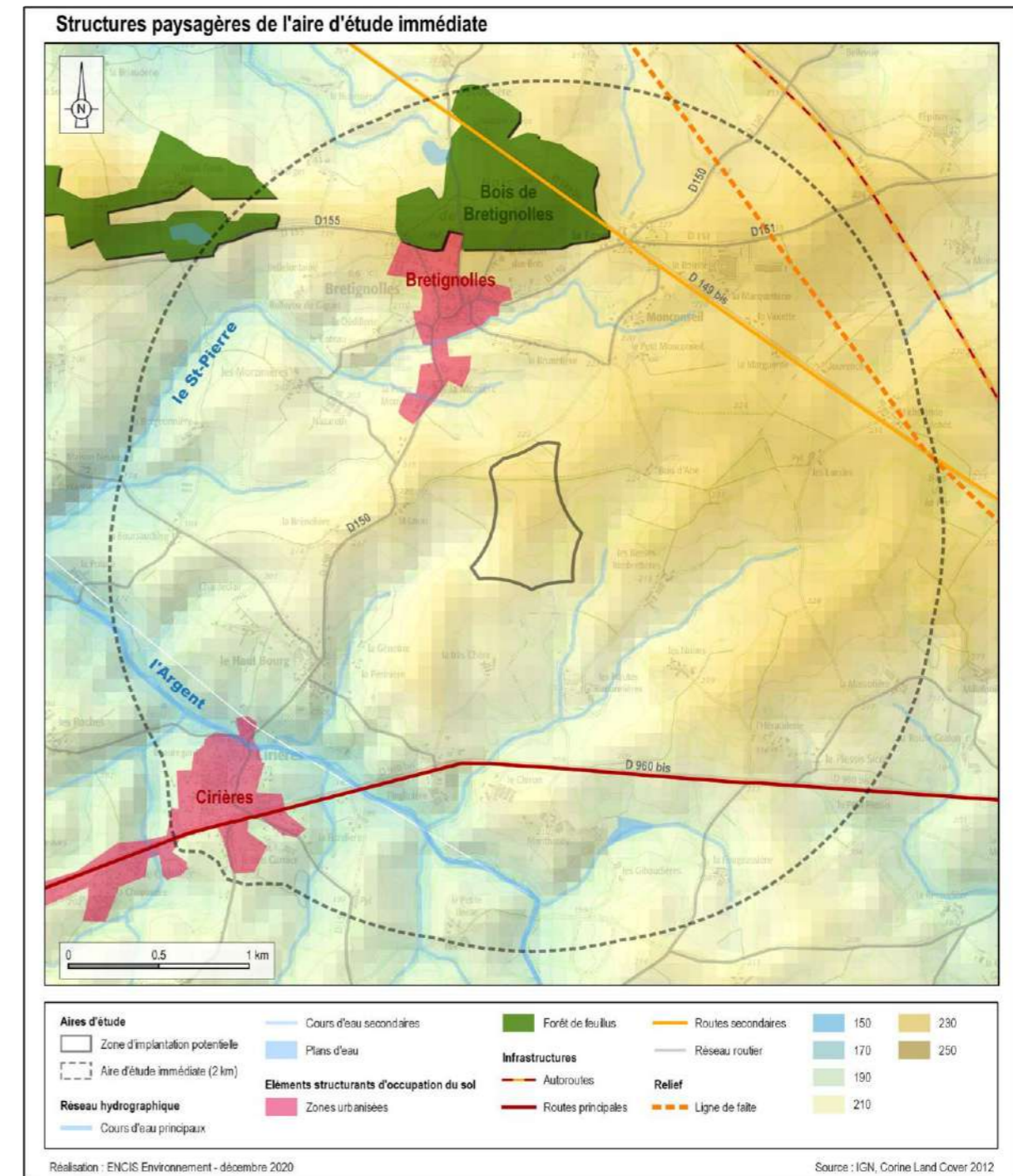
Les boisements sont peu présents au sein de l'AEI : à l'exception du bois de Bretignolles (massif de feuillus implanté sur la partie haute du versant de l'Argent, qui couvre environ 65 ha), seuls de petits bosquets sont présents par endroits. C'est le cas dans le fond de vallon de l'Argent, notamment aux abords de Cirières, mais aussi sur les hauteurs des versants, notamment à l'est de la ZIP.

Si elles sont encore présentes sur l'ensemble de l'AEI, les structures bocagères sont quant à elles plus ou moins bien conservées suivant les secteurs : parfois, elles accompagnent encore quelques limites parcellaires ou bordent encore quelques routes, tandis qu'ailleurs, elles forment des réseaux de haies relativement denses. Ces secteurs de bocages préservés sont concentrés dans le quart sud-est de l'AEI et aux abords du village de Bretignolles. L'essence d'arbre dominante est le chêne, sous forme libre ou mené en têtard. On retrouve ainsi des haies formées de hauts arbres en port libre, qui constituent des linéaires marquants dans le paysage et des filtres visuels, mais aussi des haies basses strictement taillées, dessinant des motifs plus discrets, mais qui soulignent nettement les limites parcellaires.

IV.5.1.1. LES ROUTES ET LES CHEMINS

Deux routes principales parcourent l'AEI : la D960bis au sud, qui relie Cirières à Bressuire, à l'est, en suivant un tracé quasi-rectiligne ouest-est ; la D149bis au nord, qui suit également un axe rectiligne pour relier Mauléon à Bressuire, du nord-ouest vers le sud-est.

En dehors de ces voies principales, quelques routes secondaires relient Cirières à Bretignolles dans la partie ouest de l'AEI, et un réseau de petites routes locales, souvent en impasses, dessert les différents hameaux. Quelques chemins agricoles prolongent par endroits ce maillage. Ces derniers peuvent être assez larges et carrossables. Une partie de ces chemins accueille des circuits de randonnée parcourant l'aire d'étude.



Carte 125 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'aire d'étude immédiate

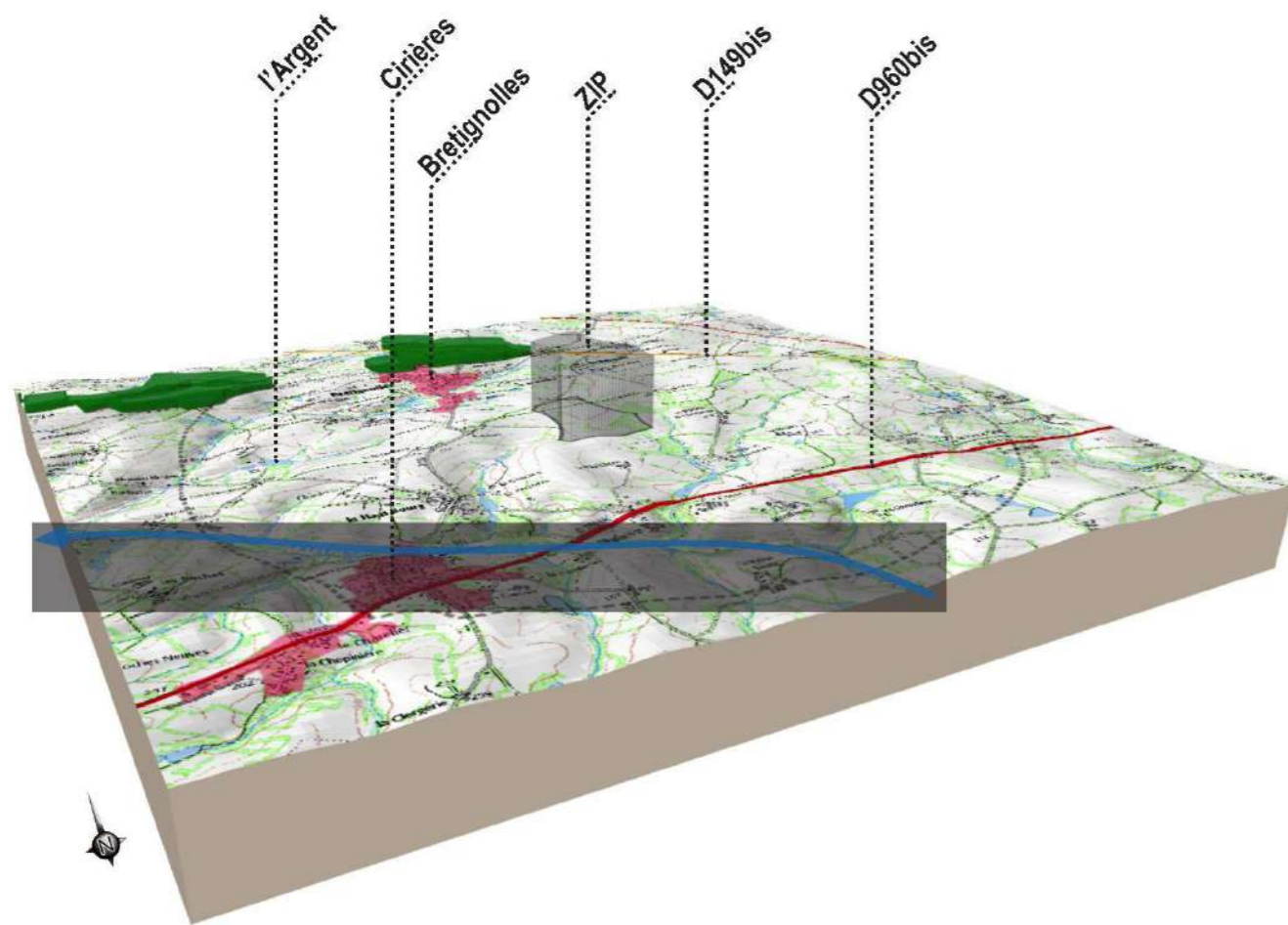


Figure 148 : Bloc-diagramme de l'AEI



Photo 198 : Au nord-ouest de l'AEI, le vallon du St-Pierre forme un profond repli dans le coteau



Photo 199 : Au sein du bois de Bretignolles, les paysages sont plus refermés



Photo 197 : A l'ouest de l'AEI, les pentes agricoles remontent progressivement jusqu'à la ZIP, sur les hauteurs



Photo 200 : Haie multi-strates séparant les parcelles (à gauche) et chemin rural enherbé en son centre bordé de haies basses taillées (à droite)



Photo 201 : A l'ouest de la ZIP, les pentes du versant de l'Argent forment d'amples ondulations, soulignées par le réseau régulier des haies basses taillées



Photo 202 : Au sud-est de l'AEI, la D960bis parcourt les hauteurs bocagères du versant de l'Argent

IV.5.1.2. L'HABITAT

Le bourg de Cirières, au sud-ouest de l'AEI, est implanté en rive gauche de l'Argent et sur le tracé de la route D960bis ; malgré le développement urbain des dernières décennies sous la forme de quartiers pavillonnaires, ses dimensions restent modestes.

Le village de Bretignolles, dans la partie nord de l'AEI, est situé sur les hauteurs du coteau nord de l'Argent, et séparé de la route D149bis par un boisement éponyme. Son urbanisation en étoile, au long de voies de circulation locales, s'accompagne d'un réseau bocager assez bien préservé.

En dehors de ces bourgs, l'habitat est très dispersé. Il prend la forme de petits groupes de constructions regroupant quelques habitations et des bâtiments agricoles. On dénombre un peu plus d'une trentaine de hameaux de taille variable au sein de l'AEI.



Photo 205 : Au voisinage de l'église de Bretignolles, un petit jardin public surplombe le paysage boisé du vallon du St-Pierre



Photo 203 : Un vallon ponctué de retenues d'eau accompagnées d'une ripisylve marque la limite sud de Bretignolles



Photo 204 : Au long de la D149bis, le hameau de La Faye présente un front bâti quasi-continu



Photo 206 : Sur le tracé de la D960bis, le bourg de Cirières est desservi par un rond-point, depuis lequel se révèle le paysage de la vallée de l'Argent, mais aussi la silhouette de l'église

IV.5.2. LES ESPACES VECUS

L'AEI englobe deux bourgs ainsi que de nombreux hameaux localisés sur la Carte 128, page 290.

IV.5.2.1. LES PERCEPTIONS DEPUIS LES VILLAGES

Le périmètre de l'AEI englobe les villages de Cirières et Bretignolles.

CIRIERES (945 HABITANTS)

Le bourg est implanté en rive gauche de l'Argent, et s'étend principalement entre ce cours d'eau et les abords de la route D960bis (rue du Poitou), au sud. L'implantation historique était constituée d'un nombre réduit d'habitations et de constructions réparties le long d'une voie nord-sud (rue Ste-Radegonde) entre le pont et la route départementale, avec notamment l'église au centre. Depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le village s'est étoffé de quartiers d'habitat pavillonnaire, implantés à l'ouest de cet axe initial selon un plan orthogonal. Ce développement semble se poursuivre encore aujourd'hui.

Depuis les voies principales dans le village, la ZIP reste souvent masquée par le tissu bâti : si elle peut être vue, ces perceptions restent en général intermittentes, et souvent partielles. Les parties les plus hautes de la ZIP se révèlent ainsi au gré d'ouvertures dans le tissu bâti. Depuis le tissu pavillonnaire à l'ouest, les visibilité devraient également rester partielles et intermittentes. Traversant le bourg d'ouest en est, la route D960bis (rue du Poitou) offre quant à elle des visibilité continues vers la ZIP sur plusieurs tronçons, mais ceux-ci correspondent à des secteurs peu construits. Quelques espaces publics sont également assez exposés à des visibilité larges en direction de la ZIP, notamment le cimetière de l'église Ste-Radegonde, et le jardin public situé entre ce dernier et la salle des fêtes. **La sensibilité globale du bourg est jugée modérée.**

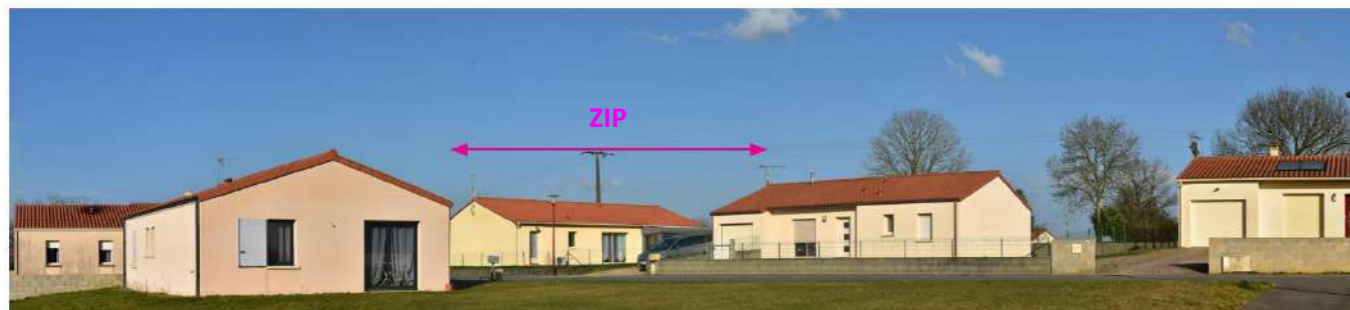


Photo 207 : Quelques visibilité partielles de la ZIP s'ouvrent depuis les quartiers pavillonnaires à l'ouest de Cirières

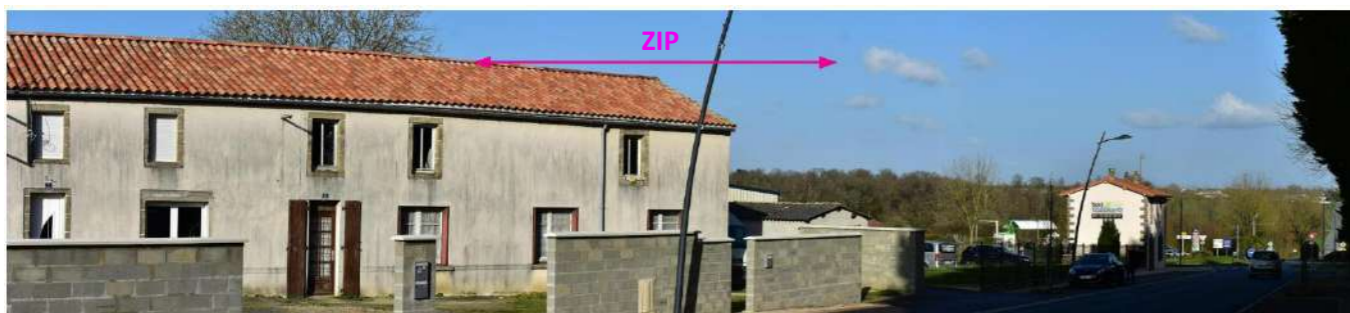
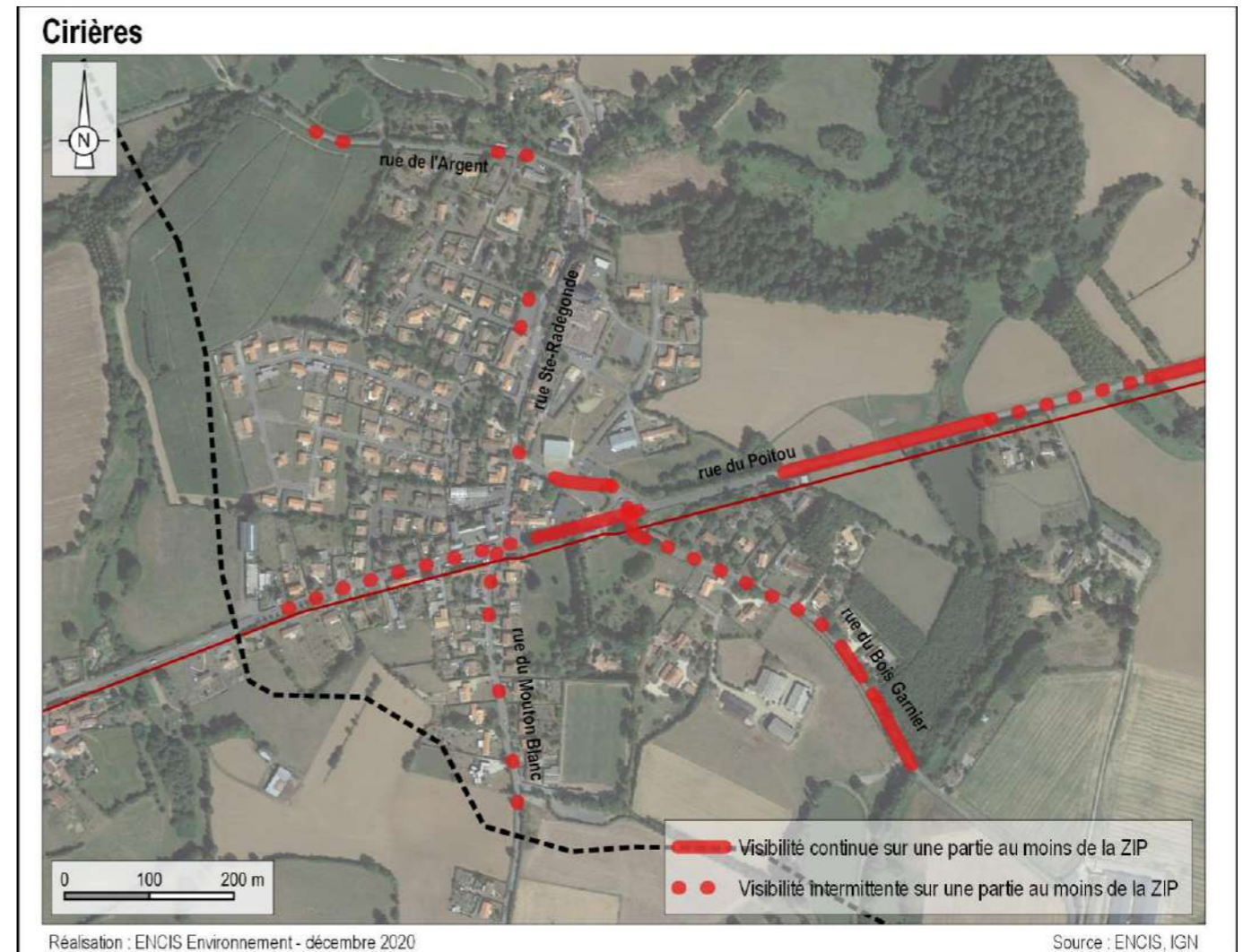


Photo 208 : En traversée de Cirières, les ouvertures dans le tissu bâti permettent de percevoir la ZIP par intermittence depuis la D960bis



Carte 126 : Perceptions de la ZIP depuis les rues principales de Cirières



Photo 209 : Perception de la ZIP au-dessus des boisements depuis les abords de la salle des fêtes de Cirières



Photo 210 : Depuis le parking faisant face à l'église de Cirières, seules les parties les plus hautes de la ZIP sont visibles au-dessus du boisement



Photo 211 : Depuis la rue de la Croix de Jubilé, au niveau du cimetière de Bretignolles, la ZIP émerge assez nettement au-dessus des boisements, dans l'axe de la voie

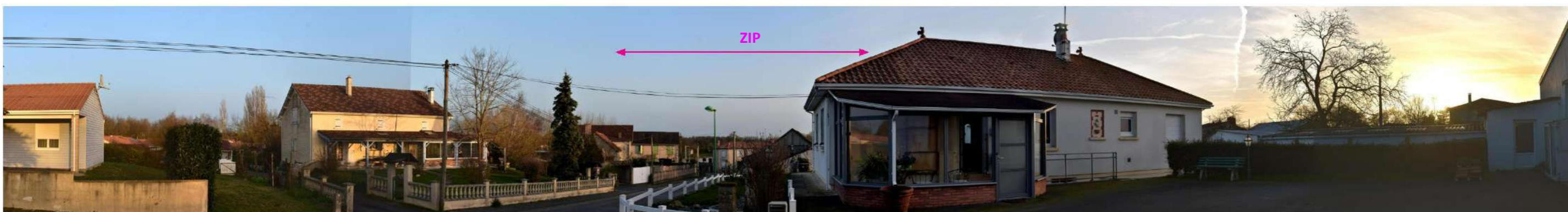


Photo 212 : Depuis la rue de l'Etang, au nord de Bretignolles, la ZIP est très présente dans le paysage du bourg

BRETIGNOLLES (600 HABITANTS)

Le village de Bretignolles se situe entre le bois éponyme, au nord, et le St-Pierre, ruisseau affluent de l'Argent s'écoulant vers l'ouest. L'îlot où est implantée la mairie, au centre et du côté nord de la rue St-Pierre, correspond avec ses abords directs à l'implantation originale du bourg ; celui-ci s'est depuis étendu au long de plusieurs voies existantes, aboutissant aujourd'hui à une structure urbaine en étoile. Le modèle pavillonnaire s'est imposé pour ces extensions, sous la forme soit d'urbanisation linéaire, soit de petits lotissements.

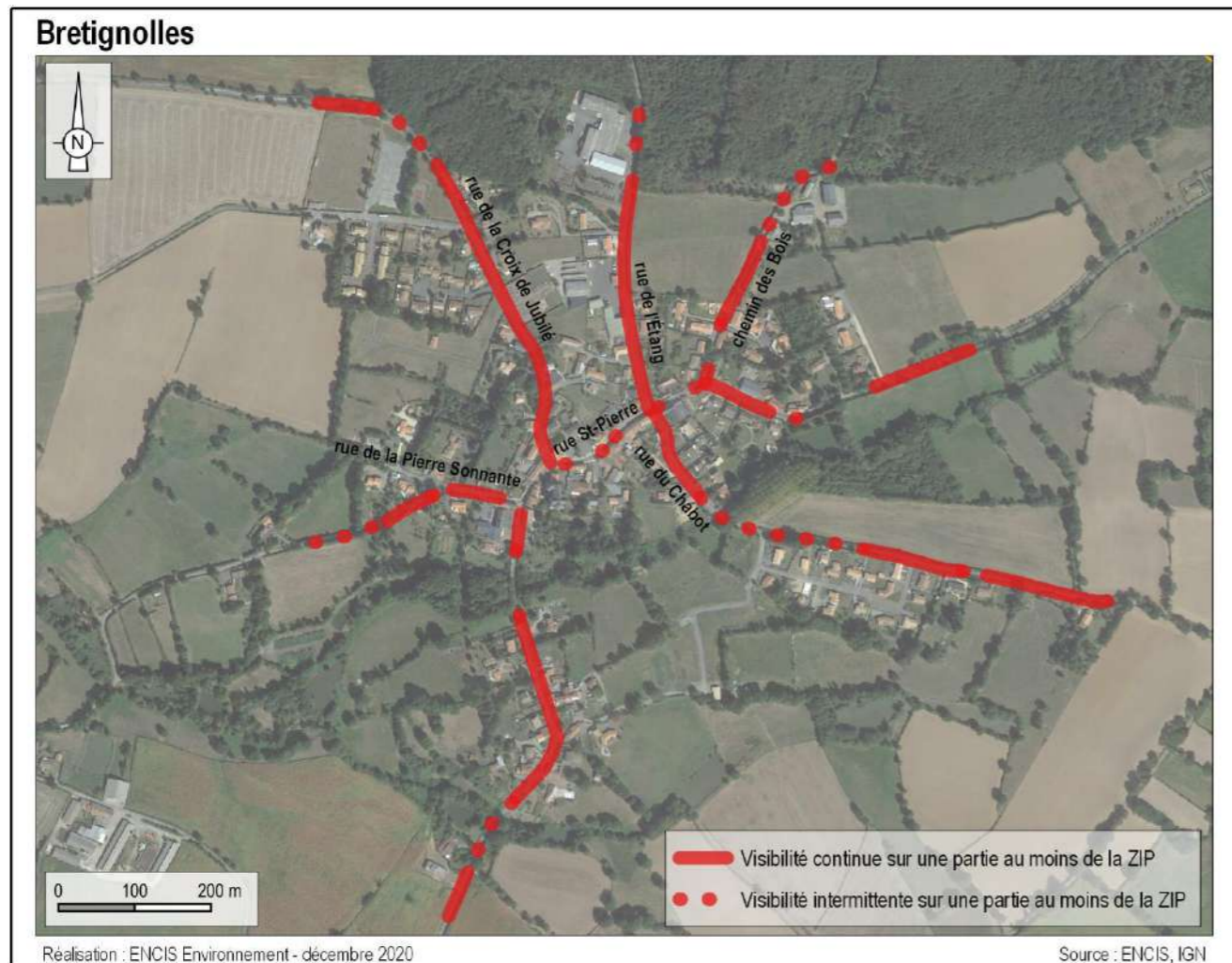
Depuis les rues principales, la ZIP est souvent visible de façon prégnante : en effet, celle-ci est proche du village, et de nombreuses voies sont orientées directement dans sa direction. La rue St-Pierre, qui suit un axe est-ouest, offre ainsi moins de visibilités vers la ZIP : celles-ci restent intermittentes, au gré d'ouvertures dans la trame urbaine. Par ailleurs, certains secteurs bénéficient de la présence d'une trame bocagère bien préservée, qui constitue des filtres visuels partiels. Néanmoins, au vu de la part importante des espaces publics et des habitations présentant des vues notables vers la ZIP, **la sensibilité globale du bourg est jugée forte.**



Photo 213 : Depuis la rue St-Pierre à Bretignolles, la ZIP est souvent masquée, mais elle se révèle entre les bâtiments, comme ici dans l'axe de la rue du Chabot

Tableau 107 : Inventaire et évaluation des sensibilités des bourgs de l'aire d'étude immédiate

N°	Nom	Population municipale	Situation et visibilité	Sensibilité	Distance à la ZIP (m)
-	Cirières	945	Visibilités sur la ZIP globalement partielles et intermittentes à l'échelle du bourg ; quelques secteurs restent plus exposés.	Modérée	1 480
-	Bretignolles	600	Visibilités importantes et continues depuis plusieurs rues orientées vers la ZIP.	Forte	520



Carte 127 : Perceptions de la ZIP depuis les rues principales de Bretignolles

IV.5.2.2. LES PERCEPTIONS DEPUIS LES HAMEAUX

Les lieux de vie dans l'AEI sont extrêmement dispersés. Ils sont le plus souvent composés de quelques constructions et comprennent quelques maisons d'habitation, accompagnées ou non de bâtiments agricoles. Seuls quelques groupes forment de réels hameaux.

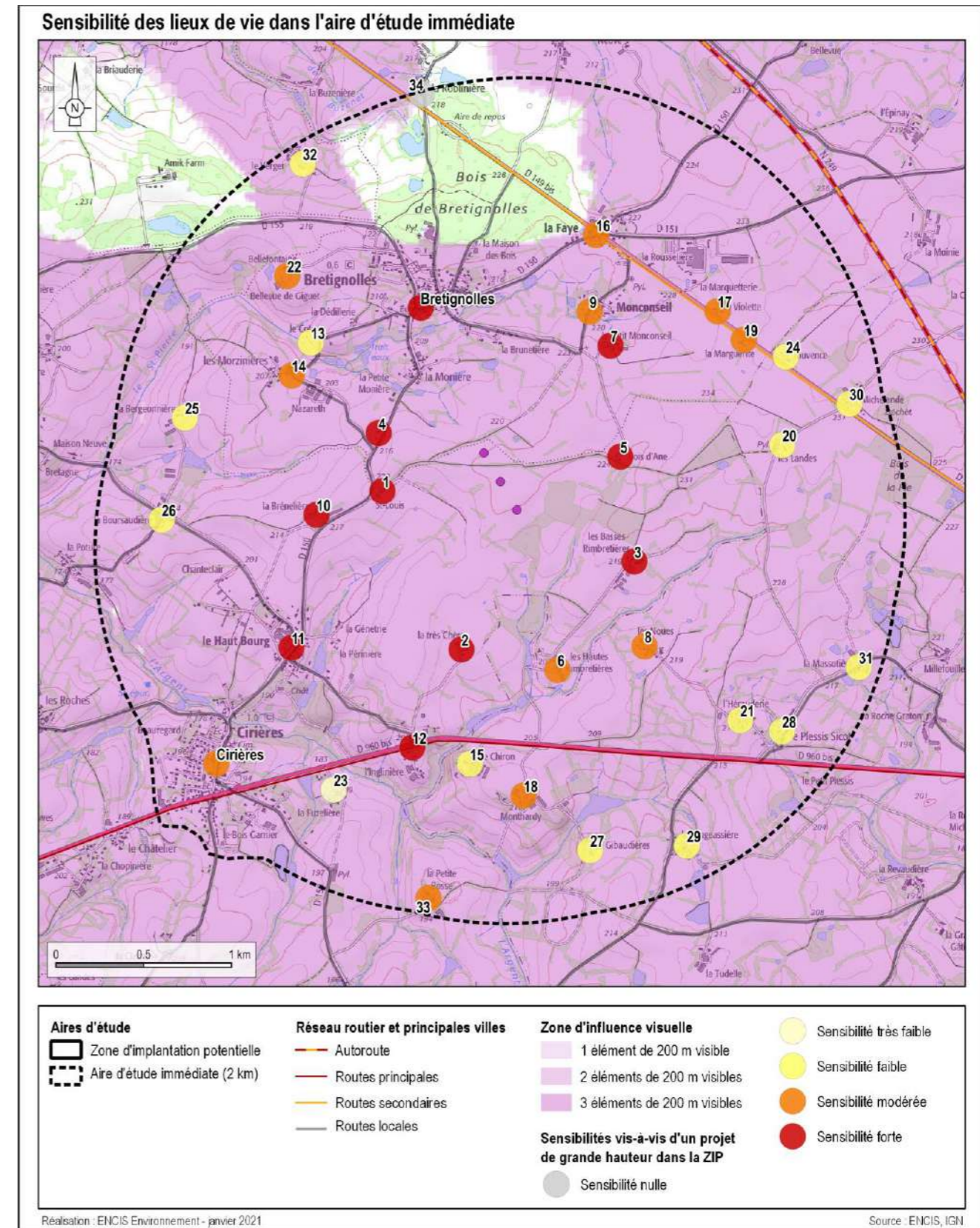
Neuf hameaux présentent des sensibilités fortes, principalement du fait de leur proximité à la ZIP (500 à 950 m). Il s'agit des hameaux de St-Louis (localisé au n°1 sur la carte ci-contre), la Très Chère (2), les Basses Rimbretières (3), Champ Blanc (4), Bois d'Ane (5), le Petit Monconseil (7), la Brénelière (10), le Haut Bourg (11) et l'Inglinière (12). Depuis ces hameaux, bien que les filtres visuels du bocage puissent être plus ou moins présents, des perceptions très rapprochées sont possibles.

Dix hameaux présentent des sensibilités modérées. Il s'agit pour certains d'entre eux de hameaux assez proches (entre 500 m et 1 km) mais depuis lesquels les filtres visuels sont assez importants pour limiter la prégnance d'un projet de grande hauteur dans la ZIP. Il s'agit des hameaux des Hautes Rimbretières (6), des Noues (8), de Monconseil (9), des Morzinières et Nazareth (14) et de la Faye (16). Les autres hameaux sujets à des sensibilités modérées sont la Violette (17), Monthardy (18), la Marguerite (19), Bellefontaine et Bellevue de Giguet (22) et la Petite Bosse (33). Ces lieux de vie sont implantés à plus grande distance, mais présentent tout de même des perceptions importantes de la ZIP, dont la prégnance peut être atténuée par la distance ou des écrans partiels.

13 autres hameaux présentent des sensibilités faibles. Ils sont situés entre 1 et 2 km de la ZIP. Les vues sont plus distantes, et filtrées par des haies ou des boisements proches.

Les deux autres hameaux présentent des sensibilités très faibles, voire nulles. La ZIP est peu prégnante, et les vues largement filtrées par la végétation, ou la ZIP est totalement imperceptible depuis ces lieux de vie.

Le tableau page suivante inventorie les hameaux de l'AEI et leurs sensibilités vis-à-vis de la zone projet. Les visibilitées depuis les hameaux vers le projet seront étudiées plus précisément lors de l'analyse des impacts, notamment par des photomontages.



Carte 128 : Sensibilités des bourgs et hameaux de l'aire d'étude immédiate